

Aperam annonce son calendrier de paiement de dividende pour 2018

Luxembourg, 30 janvier 2018 - Aperam annonce son calendrier détaillé de paiement de dividende pour 2018.

La Société propose d'augmenter son dividende de base de 1,50 dollar américain par action à 1,80 dollar américain par action, sujet à l'approbation par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 9 mai 2018, dans la mesure où la Société continue d'améliorer durablement sa rentabilité notamment du fait des actions stratégiques qu'elle a entreprises.

Le dividende sera payé en quatre versements trimestriels identiques de 0,45 dollar américain (brut) par action. Les paiements de dividende interviendront en 2018: les 29 mars 2018, 13 juin 2018, 14 septembre 2018 et 11 décembre 2018, en considérant que le premier dividende trimestriel, payable le 29 mars 2018, serait un dividende intérimaire.

Les dividendes sont annoncés en dollars américains. Ils sont payés en dollars américains pour les actions échangées aux Etats-Unis sur le marché de gré à gré sous forme de "New York registry shares". Ils sont payés en euros pour les actions cotées sur les bourses européennes (Amsterdam, Bruxelles, Paris, Luxembourg). Les dividendes à payer en euros sont convertis du dollar américain en euro sur la base du taux de change de la Banque Centrale Européenne suivant la date mentionnée dans la table ci-dessous. A Luxembourg un impôt sur le dividende de 15% est appliqué aux montants de dividende bruts.

Tableau: Calendrier détaillé de dividende pour 2018

	1 ^{er} trimestre (intérimaire)	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Date d'annonce	05 mars 2018	14 mai 2018	13 aout 2018	12 novembre 2018
Date de négoce coupon détaché	08 mars 2018	17 mai 2018	16 aout 2018	15 novembre 2018
Date d'enregistrement	09 mars 2018	18 mai 2018	17 aout 2018	16 novembre 2018
Date de paiement	29 mars 2018	13 juin 2018	14 septembre 2018	11 décembre 2018
Taux de change	06 mars 2018	15 mai 2018	14 aout 2018	13 novembre 2018

En vue de bénéficier de l'exemption de la retenue à la source sur dividende, un "Informative Memorandum" décrivant la procédure afin d'obtenir l'exemption de la retenue à la source sur dividende est disponible au lien suivant: [link](#).

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Electriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans des créneaux à forte valeur ajoutée comme les alliages et les aciers spéciaux. Aperam possède par ailleurs un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré ainsi que des capacités inégalées pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois). Son réseau industriel est concentré dans six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France.

En 2017, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de dollars US et des expéditions d'acier de 1,94 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Corporate Communications / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 103
Investor Relations / Romain Grandsart: +352 27 36 27 36